

6^{ES} ASSISES DE L'ÉDUCATION

CO-ORGANISÉES AVEC L'UNIVERSITÉ DE ROUEN | LABORATOIRE CIRNEF

JEUNESSES ET TRANSITIONS

MARDI 15
ET MERCREDI 16
NOVEMBRE 2022



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Synthèse des 6^{es} Assises de l'éducation | Jeunesses et transitions

En ouverture...



© J.L.

Consacrées au thème « Jeunesses et transitions », au cœur de débats très contemporains, les sixièmes Assises stéphanaises de l'éducation s'inscrivent dans le prolongement des réflexions impulsées par la municipalité depuis l'élaboration de son projet éducatif local (PEL) en 2009. Comme les éditions précédentes (voir encadré), les sujets choisis et les débats qu'ils suscitent traduisent l'intérêt que porte la Ville à la question de l'éducation et de l'accompagnement des enfants et des jeunes.

Alors que « la jeunesse n'est pas assez présente dans les politiques publiques de notre pays », comme l'a regretté Joachim Moise, le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, en ouverture de la rencontre, la commune a hissé l'éducation au plus haut

rang de ses priorités, avec la question des solidarités. Abordée sous l'angle de l'épanouissement et de l'émancipation, l'attention portée aux enfants et aux jeunes exige des choix politiques que la Ville entend opérer de façon éclairée. « *En nous référant à des travaux de recherche et à des expériences pratiques, lors des Assises que nous organisons, notre souhait, a insisté le maire, est de mettre en commun des approches et des expériences qui nous permettent de poursuivre la qualification de nos projets et d'aller toujours plus loin, avec plus d'ambition.* »

Dans un souci d'équilibre entre théorie et pratique, le programme des trois demi-journées des Assises, concocté en partenariat avec l'Université de Rouen et le concours du conseil consultatif du PEL, donne ainsi la parole à des experts uni-

versitaires et à des porteurs d'initiatives locales.

Rappel des éditions précédentes

Lancées en 2011, les Assises stéphanaises de l'éducation sont organisées par la Ville tous les deux ans. Après une première édition consacrée aux enjeux de la coéducation, les thèmes suivants ont été abordés : la bienveillance éducative (2013), les contenus éducatifs du temps libre (2015), regards sur les enfants/regards des enfants (2017) et se construire avec... (2019). L'édition de 2021 a été reportée d'un an pour cause de crise sanitaire.

Séquence 1

Valeurs, mobilisation et engagement des jeunes

> L'engagement syndical des jeunes

Camille Dupuy,

Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Rouen Normandie, chercheuse au DySoLab et au Centre d'études de l'emploi et du travail.

Au lieu de s'intéresser au désengagement des jeunes, Camille Dupuy est allée à la rencontre de celles et ceux qui, au contraire, s'engagent. Enquêtes quantitatives et qualitatives à l'appui, elle tente d'identifier les ressorts de l'engagement syndical des jeunes salarié-es.

Avec 5 % de syndiqués parmi les moins de 35 ans (contre 11 % à l'échelle globale) et 6 % seulement des élus qui ont moins de 30 ans, les jeunes « d'aujourd'hui » – qui sont pourtant dans des situations précaires – forment-ils une génération particulièrement a-syndicale? Loin d'être évidente, la réponse à cette question exige de confronter « effet de génération » et « effet d'âge », plutôt que de se satisfaire de cette idée reçue selon laquelle les jeunes seraient plus individualistes et/ou plus engagés dans la cause écologique que dans la défense des conditions de travail. D'ailleurs, les jeunes manifestent des taux de sympathie vis-à-vis des organisations syndicales qui sont soit équivalents, soit supérieurs à la moyenne (chez les jeunes en situation de précarité), ce qui prouve qu'ils ne sont pas indifférents à la problématique.

Le désengagement : effet de génération ou d'âge?

« Cette hypothèse de la génération pose problème, explique Camille Dupuy. Tout concourt à prouver que leur sous-syndicalisation serait plus due à un effet d'âge, c'est-à-dire de position sur le marché du travail. » Les personnes qui se syndiquent sont traditionnellement dans un emploi



stable, dans de grandes entreprises ; inversement, le statut de CDD, l'intérim ou la fragilité de l'entreprise sont autant de freins à l'engagement syndical. « Ce portrait-robot du salarié moyen qui ne se syndique pas, c'est le portrait-robot du jeune salarié, a ainsi démontré l'enseignante. Une grande partie de la jeunesse se trouve dans des conditions économiques et socio-professionnelles qui ne lui permettent pas de se syndiquer. Le désengagement des jeunes est donc davantage le résultat d'un effet d'âge que de génération. » Mais alors, ceux qui connaissent de bonnes conditions socioprofessionnelles se syndiquent-ils davantage? Les statistiques

montrent que les jeunes qui s'engagent bénéficient d'un emploi stable, dans une grande entreprise, sont insérés dans un collectif de travail et rejoignent en priorité de petites structures syndicales.

De l'émergence du désir d'engagement à son exercice et à sa pérennisation, Camille Dupuy a identifié trois séquences à analyser : le moment où les jeunes se lancent, leurs trajectoires respectives, leur expérimentation en actes.

Pourquoi entrer et rester « en syndicalisme »?

Qu'ils aient un profil d' « héritier », d' « autodidacte » ou de « militant aguerri » (lire encadré), les jeunes syndicalistes

rencontrés par la chercheuse ont eu des carrières militantes très rapides : « Ils sont peu nombreux à y aller, a-t-elle décrypté, alors quand il y en a un, il est repéré par la fédération qui le fait monter rapidement. » Une ascension qui provoque cependant des interrogations en interne. Les jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête se sentent parfois victimes d'un procès en illégitimité ou en incompetence, de la part des anciens, alors même que ces derniers les ont promus officiellement. Le choix des thématiques à défendre, avec l'introduction des enjeux climatiques par les jeunes, peut également créer des tensions entre générations. Dans ce contexte, note l'intervenante, il appartient aux organisations syndicales de se donner les moyens de « faire monter les jeunes en compétences » et « d'accepter de renouveler les sujets inscrits à l'ordre du jour syndical ».

L'expérience de l'engagement : qu'est-ce qu'être militant ?

Malgré les différences de trajectoire et de sensibilité, l'enquête de Camille Dupuy montre que, quel que soit l'âge, on retrouve une même pratique du syndicalisme et du mandat, avec pour priorités : l'accompagnement et la défense des individus, l'implication dans les négociations collectives, la présence dans les instances, la priorité donnée aux conditions de travail et de santé et l'attention portée à faire remonter les problèmes... « Les interroga-

tions des jeunes ne portent pas sur les pratiques syndicales, a souligné la maîtresse de conférences, mais sur les relations en interne, car les organisations syndicales demeurent assez pyramidales, alors que les jeunes sont en demande de règles qui s'inspirent des pratiques associatives. » Ils souhaitent plus d'horizontalité, de collégialité et de consensus ; ils veulent aussi aller au-delà d'un dialogue social limité aux interlocuteurs conventionnels, en investissant « l'espace de la cause du mouvement ». Enfin, les jeunes syndiqués sont en demande d'une plus grande reconnaissance des compétences acquises dans le syndicalisme, ce qui commence seulement à se développer aujourd'hui dans les grandes entreprises.

À l'issue de cette enquête, Camille Dupuy recommande aux organisations syndicales de retrouver de la visibilité auprès des étudiants et des salariés précaires, avec des permanences dans les universités, comme le font certaines organisations allemandes.

« Une grande partie de la jeunesse se trouve dans des conditions économiques et socioprofessionnelles qui ne lui permettent pas de se syndiquer. Le désengagement des jeunes est donc davantage le résultat d'un effet d'âge que de génération »,
Camille Dupuy

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

« L'engagement syndical des jeunes se différencie-t-il beaucoup de celui de nos aînés, d'une part, de celui de nos voisins, d'autre part ? » Destinataire de cette première question, Camille Dupuy a rappelé que « chaque génération de jeunes est a-syndicale, jusqu'à ce qu'elle devienne moins jeune et de fait plus syndiquée ! » Si l'effet d'âge joue ainsi depuis longtemps, il est aujourd'hui accentué par l'allongement de la durée de précarité des jeunes. Quant à la comparaison avec nos voisins européens, elle est délicate, compte tenu de la disparité de la place occupée par les organisations syndicales dans les différents pays. Reste, cependant, d'après la chercheuse, que partout les jeunes sont moins syndiqués que leurs aînés.

« L'engagement syndical aujourd'hui présente un risque réel, il traduit une volonté d'agir dans le collectif, mais il nécessite du courage. »

Face à cette opinion, Camille Dupuy a expliqué que la discrimination syndicale pouvait aujourd'hui porter sur les salaires et sur les carrières, ce qui nuit à l'engagement des jeunes qui peuvent craindre de ne jamais accéder à un CDI ou de ne pas pouvoir évoluer par la suite. En revanche, a nuancé l'universitaire, certaines grandes entreprises proposent des plans de reconnaissance des compétences syndicales qui – s'ils se développaient – pourraient encourager l'engagement.

Trois profils de syndicalistes chez les jeunes salarié-es

Camille Dupuy a identifié trois figures d'engagé-es, aux trajectoires personnelles différentes :

- les « héritiers » : peu nombreux, ils ont été socialisés de façon précoce au syndicalisme ;
- les « autodidactes » : les plus représentés, ils ont été confrontés sur leur lieu de travail à des situations de conflits ou d'injustices ; quand ils font partie de grandes entreprises, ils se sont tournés vers les organisations syndicales ;
- les « militants les plus aguerris » sont des jeunes acquis à la cause militante par d'autres biais, souvent associatifs, ils prônent en général des formes de syndicalisme un peu différentes.

> L'engagement des jeunes en difficulté

Isabelle Lacroix,

Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Versailles-Saint-Quentin/Paris-Saclay,
Laboratoire Printemps-CNRS

Spécialiste de l'engagement militant, notamment des jeunes dans les politiques municipales, Isabelle Lacroix a transposé cette question au champ de la protection de l'enfance, à l'occasion de recherches menées en France et au Québec. De cette plongée aux deux extrémités de l'échelle sociale, elle tire des enseignements intéressants pour comprendre la transition vers l'âge adulte.



Alors qu'il y a aujourd'hui une injonction presque normative à l'engagement des jeunes, pour double cause d'ambition démocratique et de responsabilisation des individus, on constate une désaffection des jeunes de la politique traditionnelle. La promotion du service civique, du service national universel, du contrat d'engagement des jeunes, de même que la mise en scène des conseils municipaux ne parviennent pas à inverser la tendance d'un vieillissement continu des maires depuis les années 1980 : en 1983, les maires de moins de 40 ans représentaient 12,16 % des élus, ils ne sont plus que 3,9 % en 2020.

Deux publics : les jeunes maires...

Si cette « espèce » en voie de disparition – les 518 maires âgés de 18 à 35 ans, élus en 2014 – a attiré l'attention d'Isabelle Lacroix, la sociologue s'est aussi intéressée, à l'autre bout du spectre social, à la mobilisation des jeunes de la protection de l'enfance qui s'engagent.

Au sujet des premiers, elle a mis au jour, données à l'appui, le manque de représentativité des jeunes élu-es, leur surexposition familiale à la politique et la nature de leurs études et de leurs professions, en proximité avec la vie politique. La majorité de ceux qui accèdent à la fonction de maire sont en effet issus de milieux socio-professionnels favorisés, ont été délégués

de classe puis responsables associatifs de longue date. « *Il faut beaucoup de capitaux sociologiques et scolaires pour accéder à ce niveau de compétences municipales* », a conclu l'oratrice. Encore plus aujourd'hui qu'hier, les jeunes devant fournir de plus en plus de preuves de compétences pour faire acte de candidature. Résultat : le déficit de représentativité sociale des élus sociaux se creuse et se double de surcroît de fortes inégalités de genre dans l'accès aux mandats.

... et les jeunes en difficulté

Concernant les jeunes qui ont connu un parcours en protection de l'enfance, ils sont « *trop souvent étudiés sous le seul*

angle de leur vulnérabilité et non de leur pouvoir d'agir », a regretté d'emblée l'intervenante. « *Invisibles dans les études* », il y a très peu de recherches sur les groupes de jeunes en difficulté qui cherchent à changer les pratiques ou la politique qui les affectent, alors que les raisons de leur engagement (pour sortir de l'aide sociale à l'enfance) est un sujet digne d'intérêt. Face au profil de ces jeunes que rien ne prédispose à l'engagement, le rôle des travailleurs sociaux – « *bougies d'allumage de l'engagement* » – est fondamental : ce sont eux, en effet, qui invitent les jeunes à s'investir dans les comités des résidents et des usagers, malgré les freins qui les en éloignent (sentiment d'incompétence, impression que ce n'est pas pour eux...). C'est aussi le besoin d'être aidés qui les poussent vers l'engagement, ainsi que la convivialité que proposent ces instances, le désir de bénéficier d'un lieu d'expression, d'avoir la maîtrise de sa vie, d'être informé ou encore d'aider les autres. « *L'ensemble de ces ressorts de l'engagement vont les maintenir à leurs postes* », a analysé Isabelle Lacroix. Ainsi que les « bénéfiques »

qu'ils vont tirer de leur implication : apprentissage de la prise de parole, recul de leur timidité, amélioration de leur écoute des autres, meilleure connaissance de leurs droits et des contraintes de l'institution, sentiment d'appartenance à un groupe, impression de se retrouver en position d'acteur... Ces contreparties sont d'autant plus bénéfiques pour eux que ces jeunes ont pour la plupart vécu des trajectoires de stigmatisation forte.

En quoi cet engagement peut-il constituer un levier de transition vers la vie adulte ?

Quand ces jeunes sortent des dispositifs de protection de l'enfance, à 18 ans, ils doivent surmonter, en un laps de temps très court, toute une série d'obstacles pour entrer dans la vie adulte : accès au logement, insertion professionnelle, continuité scolaire... « *Quand ils intègrent des associations d'anciens placés*, a noté la maîtresse de conférences, ils y trouvent un soutien financier et moral important, car 30 % de ces jeunes n'ont pas d'amis à leur sortie de la protection de l'enfance. » Au démarrage de leur engagement, ils

trouvent donc avant tout de l'aide et des ressources, avant que progressivement un « nous enfants placés » se construise et devienne déterminant dans leur engagement. Ils trouvent en effet une famille de substitution, un soutien aux tâches du quotidien, un apprentissage du droit et des codes de l'action publique. En définitive, cette construction d'une identité collective les conduit à une mobilisation dans l'espace public.

Ces deux enquêtes, présentées par Isabelle Lacroix, posent donc des questions sur la représentativité des instances démocratiques et sur les enjeux de l'accès de tous à une citoyenneté politique, absolument indispensable à une vie adulte épanouie.

« *L'engagement peut-il aider les jeunes qui sont confrontés aux failles des politiques jeunesse à traverser la transition qui va les mener à l'âge adulte ?* », Isabelle Lacroix



© J. L.

Entre Québec et France : une étude unique

L'émergence, depuis trente ans, de la volonté d'ouvrir les instances de participation aux jeunes de la protection de l'enfance se heurte à un « difficile changement de paradigme dans les pratiques », selon Isabelle Lacroix. Face à ce constat, la sociologue a recueilli et étudié, dans le cadre d'entretiens biographiques, la parole et le vécu de 43 jeunes issus de la protection de l'enfance au Québec et en France. Elle a également analysé des événements associatifs organisés de part et d'autre de l'Atlantique, ainsi que des documents associatifs. Un matériau unique.



© J.L.

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

« Les jeunes issus de la protection sociale qui se sont engagés ont-ils poursuivi un parcours d'engagement ailleurs ? »

Un effet levier semble exister d'après Isabelle Lacroix, avec tout d'abord le fait que beaucoup d'anciens jeunes de la protection de l'enfance deviennent éducateurs ; avec ensuite le constat que le premier investissement collectif mute parfois dans le secteur de l'environnement ou du social. Mais peu de travaux permettent aujourd'hui de confirmer l'ampleur éventuelle de ce mouvement. Enfin, la sociologue a souligné que les jeunes, à mesure qu'ils s'engageaient et prenaient conscience de la dimension collective de toute mobilisation, refusaient progressivement de témoigner de leur expérience à titre individuel.

« L'itinéraire militant varie-t-il en fonction de l'appartenance politique ? »

Dans son enquête, Isabelle Lacroix a interrogé de jeunes élus municipaux de tous les bords politiques, à l'exception du RN, avec pour constat global que « quelle que soit leur appartenance politique, les jeunes maires sont passés par les mêmes expériences de délégué de classe, membre du conseil de vie lycéenne, membre du conseil d'administration, etc. »

> Témoignages d'acteurs locaux et restitution d'expériences

En appui aux présentations universitaires, le témoignage de jeunes Stéphanaï-es est venu confirmer combien l'engagement associatif est un levier d'émancipation.

Avec 130 000 jeunes engagés depuis trente ans dans des actions de mentorat, l'AFEV, une association qui invite les jeunes à s'engager contre les inégalités scolaires, porte une vision optimiste de l'engagement des jeunes. « *C'est parfois compliqué, mais quand on sait guider les jeunes, le bilan est positif* », est venue affirmer Vanessa Stolbowsky, représentante locale de cette association nationale. En témoigne cette vidéo d'une jeune fille devenue aidante d'un collégien, quelques années après avoir été elle-même accompagnée par un étudiant à son arrivée en France. Une belle leçon d'humanité! « *À travers le mentorat, on propose un vrai terrain d'engagement aux étudiants qui vont tisser des liens avec une autre jeune* », a expliqué l'intervenante. C'est à la fois une ouverture pour les jeunes qui sont accompagnés et un enrichissement pour les bénévoles qui accompagnent. Enrichissement garanti, également, à travers le témoignage de deux jeunes Stéphanaï-es qui ont présenté un projet récent de l'Association stéphanaïse de prévention individuelle et collective (Aspic). Convaincue que l'action collective est vecteur d'engagement et de conscientisation, l'Aspic a profité de l'année Gustave Flaubert (2021) pour embarquer dix jeunes Stéphanaï-es dans un projet théâ-



© J. L.

tral, dont l'objectif premier était de travailler sur la confiance en soi. À l'issue de ce projet ambitieux, qui s'est concrétisé par deux représentations, au Rive Gauche, à Saint-Étienne-du-Rouvray, et au théâtre des Deux Rives, à Rouen, l'objectif semble atteint, en croire Massilia et Ikram: « *On a appris beaucoup de choses, a confié Massilia. On s'est investi pour casser des codes culturels sur scène.* » « *J'ai appris qu'être artiste ce n'est vraiment pas facile, a ajouté Ikram, il y a du boulot et du stress derrière. Mais, surtout, le théâtre m'a appris le sens de l'engagement, la solidarité, le travail en équipe sur scène ; il nous a*

appris à gérer nos émotions, à gagner de la confiance en soi. » Un bilan qui fait directement écho aux travaux présentés précédemment par Isabelle Lacroix. Bénéfices individuels et collectifs sont indissociables, selon Najat, éducatrice à l'Aspic: « *Grâce à ce travail théâtral, le groupe a vécu des émotions fortes, du stress, de la colère... et au-delà de la scène, j'ai vu ce groupe continuer à s'entraider, à se parler, à se projeter...* » Une belle démonstration, a conclu la professionnelle, que « *les jeunes en difficulté ne sont pas des jeunes sans potentiel. Nous leur avons découvert de vrais talents* ».

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

« **Comment l'école pourrait-elle valoriser les compétences que l'engagement valorise si bien ?** » Transversale, cette question a amené Vanessa Stolbowsky, de l'association AFEV, à inviter l'Éducation nationale à valoriser l'engagement auprès des établissements du secondaire et de l'enseignement supérieur, d'autant plus que « **les entreprises recherchent ces compétences et ce savoir être développé à travers l'engagement** ». Cette reconnaissance indispensable mérite cependant une certaine vigilance, selon Camille Dupuy, pour « **éviter que les étudiants ne s'engagent uniquement pour ajouter une ligne à leur CV** ».

Séquence 2

Parcours d'insertion, continuités et/ou ruptures

> L'engagement des jeunes « en difficulté » dans un dispositif d'insertion : enjeux et perspectives

Maël Loquais,

Maître de conférences à l'université de Lorraine (laboratoire LISEC) en sciences de l'Éducation et de la formation

Soucieux de distinguer la diversité des profils que cache l'expression « jeunes en difficulté », Maël Loquais a présenté, lors des Assises de l'éducation, les résultats d'une enquête sur l'engagement des jeunes dits « en difficulté » dans un dispositif d'insertion.

Ces jeunes que Maël Loquais a rencontrés au sein des Écoles de la deuxième chance (E2C) sont soumis à une très forte pression : en situation précaire, ils vivent le plus souvent le parcours d'insertion qui leur est proposé comme celui de la « dernière » chance. « Ils vont donc DEVOIR s'engager dans le dispositif », a insisté le chercheur. Et il y a souvent tellement d'enjeux pour eux à réussir cette dernière chance qu'ils sont parfois prêts à tout... » Dans une société qui a tendance à définir ces jeunes « sous l'angle du manque », (ils sont « sans emploi », « sans qualification », « sans projet », etc.), Maël Loquais part au contraire du postulat que les jeunes sont capables de résoudre leurs problèmes et qu'il faut par conséquent identifier à quelles conditions ils peuvent se saisir des dispositifs d'insertion qui leur sont proposés.

Le projet : impasse ou levier ?

L'injonction au projet qui est aujourd'hui faite aux jeunes en difficulté est-elle synonyme pour eux d'impasse ou d'émancipation ? Pour répondre à cette question qui divise le monde de la recherche sociologique, Maël Loquais a interrogé : « Qui croire, sur quoi prendre appui pour



construire des actions qui aient du sens face à ces deux tendances ? » Ne faudrait-il pas considérer que les jeunes dits en difficulté sont responsables de leur parcours et partir de leurs capacités (empowerment) pour construire leur projet d'insertion ? Cela exige de leur proposer des parcours d'insertion dont ils peuvent se saisir et qui seront vecteurs d'émancipation. « Mais attention, la notion d'émancipation

conduit sur un terrain glissant, a prévenu Maël Loquais. Car, parle-t-on d'émancipation individuelle ou collective ? Il y a ici un nœud à dénouer... » Par ailleurs, la loi de 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel pose, en plus de la question des ressources proposées, celle de l'accès aux dites ressources avec, en filigrane, la problématique du non-recours aux droits et aux dispositifs. De l'injonction collective

au projet, on glisse donc progressivement vers une injonction et une responsabilité individuelles...

Confrontation au terrain

Ces différentes approches théoriques, Maël Loquais a souhaité les confronter à une enquête de terrain qu'il a menée dans trois E2C, auprès de quarante jeunes, âgés de 18 à 25 ans. Son ambition était non seulement de comprendre pourquoi des jeunes dans des contextes d'incertitude/d'injonctions implicites s'engagent, mais aussi à quelles conditions un dispositif d'insertion peut être vecteur d'émancipation pour eux.

Dans les grandes lignes, l'analyse des entretiens révèle que les jeunes qui défendent les dispositifs et les voient comme émancipateurs sont ceux qui sont soutenus par leurs parents, pour la plupart diplômés, tandis que ceux qui rejettent les dispositifs connaissent une situation tellement critique qu'ils n'ont plus rien à perdre à faire état de leur mécontentement. « Cette activité critique que seules les personnes les plus en difficulté expriment n'est-elle pas en réalité présente chez tous ? C'est la question qui a guidé ma recherche », a noté Maël Loquais.

Aller vers et faire avec

« Quand on s'intéresse à la façon dont les jeunes perçoivent les dispositifs d'insertion, on se rend compte qu'ils sont capables de dire pourquoi ça fonctionne ou pas pour eux. Mais il faut partir de ce postulat qu'ils vont être capables », a souligné l'universitaire. Quant aux perspectives d'émancipation placées dans les dispositifs, son enquête prouve qu'elles sont réservées aux moins précaires d'entre les précaires. Enfin, l'enquête met en lumière le poids du contexte dans lequel évoluent les jeunes (soutien et/ou responsabilité familial(e), statut de demandeur d'asile...) et pose la question de la capacité des dispositifs d'insertion à gérer ces situations différenciées. « En partant de l'idée que



© J.L.

les jeunes dits en difficulté sont capables, à certaines conditions, de saisir les enjeux qui les concernent, on se rend compte des dynamiques, notamment partenariales qu'il faut impulser, a conclu Maël Loquais. Il faut questionner la responsabilité des dispositifs et des professionnels de l'accompagnement et leur capacité à créer les ressources et les passerelles dont les jeunes ont besoin pour que tous progressent, même ceux qui sont le plus en difficulté ». Cela suppose la constitution d'espaces de délibération et la confrontation des dispositifs existants aux besoins réels, c'est-à-dire la rencontre, le débat et

la co-construction. De quoi faire émerger une responsabilité collective au lieu de tout faire reposer sur la responsabilité de l'individu.

« *Quand on s'intéresse à la façon dont les jeunes perçoivent les dispositifs d'insertion, on se rend compte qu'ils sont capables de dire pourquoi ça fonctionne ou pas pour eux. Mais il faut partir de ce postulat qu'ils vont être capables* »,
Maël Loquais

Déconstruire les idées reçues

La réussite d'un parcours d'insertion repose aujourd'hui sur un socle de trois idées reçues que Maël Loquais cherche à déconstruire :

- 1/ Un parcours d'insertion réussi supposerait la construction d'un projet professionnel et personnel : pourquoi impose-t-on cela aux jeunes en difficulté alors qu'on ne le demande pas à ceux qui intègrent les grandes écoles ? « Est-ce que toutes nos insertions dans la vie professionnelle relèvent d'un projet », interroge le chercheur ? Ce n'est pas aussi évident.
- 2/ Les jeunes en difficulté seraient responsables de leur situation (et de leur vécu). Alors que les grandes lois sur la formation professionnelle mettent de plus en plus la pression sur l'individu, considéré comme responsable de sa situation, la question se pose des ressources qu'ils peuvent mobiliser et de la pertinence des dispositifs mis à leur disposition.
- 3/ Si des jeunes sont en difficulté, c'est qu'ils ne sont pas capables de saisir les problématiques qui les concernent (et de les résoudre). Mais un parcours ne peut débuter sans s'appuyer sur les capacités (de diverses natures) d'engagement des destinataires – dès lors il s'agit de les identifier, et non de supposer leur absence...

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

« Indispensable, secondaire ou néfaste, quel est le statut du projet ? » Considérant que « les jeunes ne veulent pas s'enfermer dans des logiques très structurées », un participant venu de Gonfreville-l'Orcher a estimé que « la logique du projet, guidée par l'utilitarisme... » doit questionner les professionnels. À cette remarque, Maël Loquais a alerté sur le risque de se retrancher derrière un « c'est la faute des injonctions au projet », qui serait improductif... « Les jeunes dits en difficulté, a-t-il ajouté, sont, de toutes les façons, confrontés à la nécessité de construire un projet. On ne peut donc pas faire comme si ça n'existait pas. » Quelles solutions par conséquent ? L'optique proposée par l'universitaire est d'éduquer les jeunes aux normes attendues dans le cadre d'un projet, « c'est-à-dire leur donner l'ensemble des outils qui leur permettent de décoder les situations, de jouer avec ».

Même conviction de la part de Carole Daverne-Bailly : « Dans cette société du diplôme, les jeunes n'ont pas d'autre choix que de faire des projets, lesquels sont conditionnés par des notes, valorisées par la méritocratie. Mais qu'en est-il aujourd'hui quand on travaille et qu'on n'y arrive pas ? » a interrogé la chercheuse. « Impossible de faire l'impasse sur le projet, a surenchéri Angela Sy, de la Mief (Maison de l'information sur l'emploi et la formation). Avant même de parler de projet professionnel, le projet peut être un outil pour réaliser quelque chose d'utile et avoir un regard différent sur moi-même. »



> Entre crise sanitaire et réformes : les lycéens mis à l'épreuve de l'orientation

Carole Daverne-Bailly,

Maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches, département des sciences de l'éducation, université Rouen Normandie – Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation (Cirnef)

Suite à loi Orientation et réussite des étudiants (ORE), à la mise en place de Parcoursup et de la réforme du lycée, les lycéens sont confrontés depuis 2018 à de nouvelles modalités d'orientation. Carole Daverne-Bailly s'intéresse à la façon dont les jeunes ont fait l'expérience de ces changements, dans un contexte de surcroît marqué par la crise sanitaire.



© J. L.

Les études de terrain menées par Carole Daverne-Bailly, auprès de lycéens en classe de 1^{re} interrogés en 2019-2020, puis à partir d'entretiens avec des étudiants en 2020, 2021 et 2022 lui permettent de saisir l'expérience de l'orientation « sur le vif » puis « a posteriori », dans une optique de sociologie compréhensive. L'analyse des questionnaires et des entretiens (voir encadré) fait apparaître trois classes de jeunes qui se distinguent par leur rapport temporel à la réforme, leur discours, leurs préoccupations spécifiques.

« Être lycéens lors de la réforme du lycée »

Les lycéens interrogés sur le vif en 2019/20, avant la pandémie, qui vivent de plein fouet les impacts de la réforme, se disent à la fois dans la contestation, dans le stress et l'angoisse permanente. Avec un discours qui se conjugue au « nous les jeunes », « ils se placent dans le monde des affects, note la chercheuse, des sensations, des sentiments, partagés, collectivement ». Cela ne veut pas dire que les jeunes rejettent la réforme, ils sont plutôt favorables à la fin des séries, mais celle-ci

va créer chez eux des désillusions.

Tout d'abord, tous les lycées ne proposent pas tous les enseignements de spécialités (EDS) et toutes les combinaisons d'EDS ne sont pas possibles dans tous les lycées. L'absence de progressivité de la réforme, qui provoque un décalage important entre la seconde et la première, fait, ensuite, l'objet de critiques car elle pénalise les lycéens qui ont le sentiment d'essayer les plâtres de la réforme. Loin d'avoir anticipé une baisse de leurs résultats scolaires, ils travaillent beaucoup et expriment leur désarroi : « Les idéaux de méritocratie ne sont pas au rendez-vous, a noté l'oratrice. Le travail n'est pas récompensé à la hauteur du temps investi. »

Troisième désillusion : la réforme entraîne la déstructuration du groupe classe, avec tout ce que cela implique en termes de complicité, d'entraide, de travail collectif, de solidarité...

À cela s'ajoute enfin le nouveau bac, avec le poids du contrôle continu, qui est vécu comme anxiogène et vecteur d'inégalités entre les établissements.

Vivre l'orientation post-bac en temps de pandémie

Interrogés entre 2020 et 2022, les jeunes étudiants de ce deuxième groupe évoquent a posteriori leurs inquiétudes et leur sentiment de solitude, en lien avec le confinement et les modalités d'accompagnement à l'orientation dont ils ont bénéficié.

Premier constat: le pourcentage d'étudiants satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement à l'orientation dont ils ont bénéficié dans leur lycée passe de 78,3 % avant le confinement à 42,3 % pendant le confinement et 37,3 % après. Cette satisfaction massive, avant le confinement, dissimule, selon l'enseignante, une réalité plus nuancée: bien qu'informés, les jeunes peuvent avoir du mal à construire leur orientation et à comprendre le fonctionnement de Parcoursup, notamment au moment de la confirmation des vœux, de la validation des propositions d'admission ou de la formulation de nouveaux vœux. Ces fragilités s'accroissent avec le confinement et le sentiment de solitude qu'il génère chez les jeunes, dont 36 %, principalement dans les catégories socio-professionnelles défavorisées, sont en outre victimes de la fracture numérique. « La réforme du lycée plus la pandémie, ça fait beaucoup pour ces jeunes qui ont dû construire leur parcours d'orientation », a synthétisé Carole Daverne-Bailly.

Choisir ses EDS et formuler ses vœux sur Parcoursup

L'étude a aussi interrogé en 2019/20 des lycéens sur la sélection de trois enseignements de spécialité en seconde et la nécessité d'en éliminer un à la fin de la première. Si, en classe de seconde, certains jeunes mettent en avant un choix personnel, motivé par leur goût pour la discipline et le plaisir d'apprendre (32 % des néo bacheliers apprécient la liberté qu'ils ont eue de personnaliser leur parcours), d'autres, en revanche, sont dans un discours réflexif,

stratégique, argumenté, avec l'impression d'avoir dû raisonner en fonction de ce que valorise le marché scolaire. À la fin de la première, ils doivent à nouveau trouver un compromis entre plaisir et motivation, intérêt à obtenir les meilleurs résultats possibles et obligation de se construire un avenir cohérent. Ces choix impliquent des concessions parfois difficiles à vivre. « L'individualisation du parcours induite par les réformes de 2018 signifie un transfert de la responsabilité du collectif vers l'individu, a analysé Carole Daverne-Bailly. La crainte du "mauvais" choix est appréhendée comme un échec personnel et vécu comme une catastrophe. » Résultat: de nombreux étudiants ont peur de ne pas être acceptés dans la formation qu'ils désirent, ils se disent angoissés par leur avenir et ont le sentiment d'être passés par un tournant décisif de leur parcours.

En conclusion, angoisses, inquiétudes et mal être marquent les étudiants interrogés lors des trois années d'enquête ; des sentiments exacerbés par la nouveauté de la réforme et par la crise sanitaire.

« Le double contexte de changement de processus d'orientation et de pandémie perturbe la routine des élèves et participe de façon diffuse à une atmosphère anxieuse », Carole Daverne-Bailly

Méthodologie

1 550 questionnaires ont été recueillis et 61 entretiens ont été menés entre 2019 et 2022. Réalisés dans deux établissements aux profils contrastés, puis à l'université du Grand Ouest, ils portaient sur le choix des enseignements de spécialité, sur les modalités de l'accompagnement à l'orientation et sur la capacité des jeunes à se saisir des nouvelles opportunités qui leur étaient offertes.

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

« Avez-vous le sentiment que votre expertise est assez sollicitée pour faire changer les choses et que nous, acteurs de terrain auprès des jeunes en difficulté, n'ayons plus à intervenir ? »

Maël Loquais : « Nous sommes dans un état social libéral, avec glissement vers le néolibéralisme et un capitalisme sauvage, qui va à l'encontre des valeurs de l'éducation populaire. Le projet de transformation sociale que nous portons se heurte à un contexte marqué par une désertion par le politique des questions éducatives. C'est là le problème... » Même vision désenchantée de la part de Carole Daverne-Bailly sur la prise en compte des résultats des recherches universitaires par les politiques : « Depuis que j'ai transmis mes données sur la loi ORE et la réforme du lycée à des acteurs de l'Éducation nationale, très peu sont revenus vers moi. En tant qu'universitaire, c'est parfois une déception de voir que pas grand-chose ne change. » L'organisation des Assises de l'éducation est une modeste contribution à la diffusion des savoirs universitaires.



© J.-P.S.

> Témoignages d'acteurs locaux et restitution d'expériences

La présentation d'expériences locales menées par la Ville, via la Mief, et par la mission locale de la métropole, a permis de compléter les exposés académiques sur l'orientation des jeunes en difficultés et des lycéens.

Chargée du suivi des jeunes sortis du système de l'Éducation nationale, la mission locale de l'agglomération rouennaise a accompagné 7 600 personnes âgées de 16 à 25 ans en 2021, dont 90 % de niveau bac ou infra. « On voit plutôt des jeunes peu qualifiés, qui cumulent les difficultés liées au manque de réseau et à l'absence de soutien familial pour gérer leur orientation, a expliqué d'emblée Sylvie Sainte-Marie, directrice de la structure. La plupart du temps, ce sont des jeunes qui n'ont pas pu s'épanouir à l'école et qui ont eu une orientation subie. » Cette orientation subie, qui fait écho aux présentations universitaires précédentes, ne peut pas être corrigée par Parcoursup, étant donné le manque de places et la nécessité de travailler l'orientation comme un processus au long cours, loin des échéances de court terme imposées aux jeunes. Ces jeunes en décrochage ont en outre des besoins spécifiques qu'on pourrait ainsi résumer : être en contact avec des adultes bienveillants, dans le cadre d'une relation individualisée, pour nouer une relation de confiance. Quant à la question de l'injonction au projet développée par Maël Loquais, Sylvie Sainte-Marie a confié avoir passé 50 % de sa carrière à vouloir définir des pro-

jets professionnels et 50 % à considérer que ce n'était pas la bonne méthode ! « Les carrières sont courtes, on change de métier, on ne peut plus dire aux jeunes, ayez un projet pour toute votre carrière, a-t-elle résumé. Il faut donc apprendre à nos professionnels à travailler sur l'ouverture d'opportunités et la découverte quotidienne d'entreprises et de métiers. » Les jeunes accueillis dans les missions locales ont particulièrement besoin de modèles pour se projeter, d'un assouplissement des règles pour trouver la solution qui leur conviendra, à un moment « t » de leur parcours, et de la reconnaissance d'un droit à la découverte qu'ils opposent au droit à l'erreur. Depuis 2020, l'obligation de formation pour tous les jeunes mineurs qui sortent de l'école suppose de diversifier les solutions, depuis le retour à l'école jusqu'aux services civiques, en passant par l'alternance, les écoles de la deuxième chance, les chantiers d'insertion ou encore les chantiers citoyens, tels que ceux qui sont déployés par la Mief (Maison de l'information sur l'emploi et les formations) depuis 2021. Dans un contexte de chômage massif des jeunes, de déscolarisation et d'isolement, la Mief a en effet imaginé des chantiers citoyens, en partenariat avec la prévention spécialisée, la mission locale et le tissu associatif, pour créer

davantage de passerelles entre les actions déjà en place. Expérimenté dans la commune depuis 2021, ce dispositif propose des missions rémunérées de trente-cinq heures maximum à des personnes en rupture vis-à-vis du marché du travail (étudiants, jeunes déscolarisés, demandeurs d'emploi, employés précaires, qui ne sont pas forcément jeunes). « Les participants sont accueillis par les services municipaux dans leur mission quotidienne de service public, par les associations du territoire ou des bailleurs sociaux, a précisé Angela Sy, responsable de la Mief. L'idée est de répondre à l'envie des jeunes de se sentir utiles. » Tout en favorisant la souplesse des emplois, la mixité des publics, la diversité des tâches proposées. « L'objectif est de remobiliser des personnes qui se sont mises en retrait, renouer le contact avec celles qu'on a perdu de vue ; pouvoir consolider l'accompagnement. » Cinquante-neuf missions ont été réalisées en 2022, dont vingt et une premières expériences professionnelles. Ces missions débouchent parfois sur un emploi, aidé ou non, une poursuite d'études, un service civique... « On s'appuie sur l'envie et on fait du sur-mesure, a conclu Angela Sy, pour rassurer et permettre aux jeunes d'avancer dans des conditions sereines. »

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

Les interventions de cette demi-journée ont notamment posé la question de l'appréhension du temps, entre une vision utilitariste de court terme et le temps long nécessaire à la maturation d'un projet de longue haleine. « C'est la même opposition qu'entre recherche fondamentale et recherche appliquée, a imaginé Joachim Moysse, le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray. La recherche fondamentale a besoin de temps, les projets et l'accompagnement des jeunes aussi. Mais les politiques publiques optent de plus en plus pour une approche utilitariste, avec une culture du chiffre. Il faut que les jeunes soient placés, pour être utiles à la société et produire le plus rapidement possible des gains de productivité. On le voit avec Pôle emploi qui avait une mission d'accompagnement et qui se tourne de plus en plus vers des logiques de placement immédiat. Au contraire, il faut qu'on puisse se donner le temps et donner le temps aux jeunes de se construire, c'est un préalable pour qu'ils puissent s'ouvrir aux autres et au monde. Pour cela, il faut les connaître, avec cet accompagnement de proximité précieux de la mission locale et de la Mief, mais ce type de service, facultatif à l'échelle municipale, a un coût pour une mairie comme la nôtre. »

Séquence 3

L'éducation populaire: un espace de construction

> Le secteur jeunesse et éducation populaire

Francis Lebon,

Sociologue, professeur des universités en sciences de l'éducation, université de Paris/Cerlis

Spécialiste de l'animation et de l'éducation populaire, Francis Lebon a présenté le secteur « Jeunesse et éducation populaire » et expliqué son rôle dans la formation des jeunes.

Moment de transition par excellence, « la jeunesse, a défini d'emblée Francis Lebon, est un temps de passage, de l'école à la vie professionnelle, de la famille d'origine à la famille de procréation, un moment où on a souvent plusieurs statuts. On ne devient pas adulte brutalement ». Parmi les étapes de ce processus, il y a des moments de socialisation qui peuvent passer par l'éducation populaire.

Un secteur historique

Lié au monde associatif dans toute sa diversité – accueils de loisirs, colonies de vacances, formation des animateurs... – le secteur « Jeunesse et éducation populaire » (JEP), s'il est incarné au niveau gouvernemental par une direction ministérielle, constitue un petit volet de l'action publique. « C'est un service public sans fonctionnaire ou presque pas », a précisé l'orateur. L'État délivre les diplômes de l'animation et soutient financièrement le monde associatif, mais l'essentiel des actions JEP sont menées par les associations et les communes. Avec pour priorité la promotion de l'engagement éducatif des jeunes, si bien que « les questions d'engagement et de citoyenneté sont centrales dans ce secteur », a insisté Francis Lebon. Elles se retrouvent par exemple dans le service civique, dispositif en plein essor depuis 2015, dans lequel le volontaire a



© J.L.

une indemnité et s'engage auprès d'une mission d'intérêt général: « Ce n'est pas du travail, il n'y a pas de lien de subordination, pas de patron », a poursuivi le sociologue, même si de nombreuses enquêtes montrent que les jeunes qui s'engagent dans un service civique cherchent prioritairement du travail. Très largement déployée dans l'animation, cette politique publique des services civiques touche aussi l'action éducative locale, dans une logique partenariale qui interroge l'universitaire: « Les projets éducatifs de territoire qui signent le retrait de l'État traduisent une forme de néolibéralisme, avec une mise en concurrence du milieu associatif. Dans une optique de polyvalence concurrentielle, tout le monde doit être capable de faire le travail de tout le monde. »

L'éducation populaire politique

Alors qu'en Amérique latine, en Belgique ou au Québec, l'éducation populaire a toujours été politisée, ce n'est pas le cas en France, selon Francis Lebon: « Parce que le secteur JEP français est très lié aux communes, il y a longtemps eu une forme de prudence, jusqu'à l'émergence d'une dimension politique dans les années 1990, à l'époque de Marie-George Buffet et d'Attac. » Encore très méconnu, le secteur de l'éducation populaire s'est à ce moment-là fixé pour objectif de politiser davantage ses professionnels et ses publics, « dans une posture de défi vis-à-vis du secteur JEP officiel et des animateurs, qui sont suspectés d'être instrumentalisés », a noté l'orateur. C'est alors l'apparition de militants très engagés politiquement, qui



© J.L.

formulent une critique sévère des politiques publiques, mais aussi l'émergence de coopératives ou encore la naissance d'un courant intellectuel qui, avec Gérard Noiriel et Bernard Friot, entend vulgariser la sociologie. Ce courant contestataire n'avait pas cependant le « monopole de la critique », d'après Francis Lebon.

Des animateurs, plus ou moins militants

Les métiers de l'animation ont beau essentiellement porter sur les loisirs et le sport, « tout peut se politiser », a fait remarquer l'intervenant, avant de distinguer différents profils d'animateurs. Les jeunes qui se lancent dans le Bafa seraient relativement peu politisés : « La question de l'engagement n'est pas au centre des préoccupations des 16-20 ans, qui passent leur Bafa avant tout pour pouvoir travailler pendant les vacances scolaires. Le nombre de jeunes qui font ça par engagement politique est marginal. » Ce qui n'empêche pas en revanche que certains se politisent au fil de l'exercice de l'activité d'animateur, en prenant conscience des inégalités éducatives et des failles du droit aux vacances, par exemple. « Ils découvrent alors ce gros mot "éducation populaire", pointe Francis Lebon, un terme derrière lequel on peut mettre plein de choses et faire écho à plein de combats, de la question des migrants à

celle des enjeux éducatifs nouveaux. » À cet égard, la réforme des rythmes scolaires a placé les animateurs sur le devant de la scène, avec pour ligne directrice que l'éducation ne se résumait pas à l'école. « Mais parler d'engagement aux jeunes peut être décalé, a considéré Francis Lebon. Certains jeunes ne savent même pas ce que veut dire le terme de militant... »

Enfin, le dernier profil, celui des jeunes déjà politisés au moment de leur engagement dans le secteur JEP, existe également, même s' « il est très minoritaire et concerne des gens qui vont choisir de militer à travers leur profession ou de pro-

fessionnaliser un travail militant. »

Lié aux trajectoires personnelles, ce « degré de politisation » dépend cependant des organisations auxquelles les jeunes sont rattachés et des communes sur lesquelles elles interviennent, certaines facilitant plus que d'autres l'engagement politique.

« Parler d'engagement aux jeunes, ça peut être décalé, certains jeunes ne savent même pas ce que veut dire le terme de militant... », Francis Lebon

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

La dimension politique de tout engagement a suscité différentes prises de parole dans le public :

« L'éducation, c'est l'arme la plus puissante pour changer le monde (Nelson Mandela). L'objectif même de l'éducation, c'est d'être vecteur de compréhension et de critique du monde. Même sans émettre de position politique, c'est fondamentalement politique », a ainsi formulé un participant, membre de la collectivité de Gouffreville-l'Orcher. « Un jeune, c'est un futur adulte ; un adulte, c'est un ancien jeune ! Tous ces témoignages m'ont beaucoup intéressés, tant ils démontrent que la rencontre fait qu'on se nourrit de l'autre et que cela provoque une révélation, ce qui est politique en soi. Cette étincelle qu'on va chercher dans les mouvements d'éducation populaire est essentielle, ça peut transformer les jeunes gens ! Les politiques devraient creuser tout cela », a remarqué de son côté Raphaëlle Girard, directrice du Rive Gauche.

> Les expériences d'actions collectives des adolescents et des jeunes et leurs accompagnements

Franzez Poisson,

Membre de Coop Eskemm, coopérative d'étude et de recherche spécialisée dans les politiques publiques sociales et de jeunesse.

Parce qu'il est difficile de parler d'engagement et de militantisme avec les adolescents et les jeunes adultes, Franzez Poisson, co-fondateur de la coopérative de recherche Coop Eskemm, a décidé de se focaliser sur leurs pratiques, à travers différentes études de terrain.

Déterminés à croiser les expériences universitaires et associatives, les cinq membres fondateurs de Coop Eskemm, dont les parcours associatifs sont très variés, ont voulu créer cette structure avec toute une série de questionnements pour moteur. Comment essayer de capter et comprendre l'engagement des jeunes? « Nous avons vécu des expériences en tant que jeunes, mais on est moins jeunes aujourd'hui, a noté Franzez Poisson. Est-ce qu'on va continuer à comprendre les jeunes? » Alors que leurs actions associatives ont toujours mobilisé des fonds publics, les membres de Coop Eskemm interrogent aussi le rôle des politiques publiques et leur lien avec le monde associatif. Enfin, ils se veulent très attentifs aux dynamiques locales, y compris à la façon dont les pratiques associatives locales s'inspirent les unes les autres.

Des questionnements aux dispositifs

Ces questions en tête, Coop Eskemm s'est penchée sur différents dispositifs, formels, non formels et informels: conseils municipaux et/ou régionaux d'enfants et de la jeunesse, en Bretagne notamment, mais aussi des expériences plus autonomes, comme les juniors associations. À mi-chemin entre le non formel et l'informel, les juniors associations ont été créées principalement au niveau municipal pour permettre à des adolescents mineurs d'être reconnus dans leur engagement associatif ; elles réunissent à la fois des jeunes enga-



© J.L.

gés dans des logiques informelles, mais aussi des jeunes qui souhaitent se professionnaliser dans le secteur culturel ou, enfin, des jeunes qui veulent faire l'apprentissage de la vie associative. Les juniors associations, qui relèvent du secteur jeunesse, sont le plus souvent accompagnées par les fédérations de MJC, la Ligue de l'enseignement et les centres sociaux.

« Ce qui m'intéressait, a souligné Franzez Poisson, c'était d'étudier les engagements actifs des plus jeunes et de voir jusqu'à quel point ça peut se structurer », par exemple dans le cadre du système national de coopératives d'adolescents. Cette initiative de l'économie sociale et solidaire, qui existe depuis trente ans au Québec, a été expérimentée en Bretagne en 2011/2012, dans l'espoir de proposer un nouvel espace

d'engagement pour les adolescents, dans un but d'insertion professionnelle affiché. Tandis qu'en Amérique du Nord, les jeunes qui s'engagent dans des coopératives d'adolescents effectuent des missions auprès de particuliers (lavage de voiture, tonte de pelouse...), en France, les 16-18 ans qui ont participé à « des coopératives d'été » sont intervenus dans des services municipaux. « Cette logique de transfert n'a pas facilité l'adaptation chez nous du principe du travail communautaire qui est très présent au Québec », a estimé Franzez Poisson. Au-delà de leurs actions concrètes, les juniors associations et les coopératives de jeunes peuvent aussi être perçues comme une solution pour offrir aux jeunes les espaces d'expression dont ils ont besoin.

E laboratoire artistique populaire

Curieuse de pouvoir faire un pas de côté et de jeter un œil sur des expériences qui ne sont pas modélisées, Coop Eskemm a créé un « e laboratoire artistique populaire » pour des jeunes de 18 à 30 ans, qui ne savent pas précisément ce qu'ils veulent faire, mais qui ont la possibilité de s'approprier un lieu et d'y expérimenter différentes pratiques artistiques. La création à Rennes, en 2016, de Keur Eskemm (« la maison des échanges ») a permis l'ouverture de laboratoires artistiques populaires (LAP) qui proposent des espaces de discussion, de formation, d'exposition... dans des lieux éphémères prêtés par la municipalité ou des bailleurs sociaux. En parallèle, « l'association Keur Eskemm met en place des ateliers artistiques pour renforcer les compétences des participants et préparer ensuite leur engagement dans un nouveau collectif. » Inédite, cette expérience a été déployée à Manchester, Bologne, Bruxelles et Riga ; elle a fait l'objet de financements européens qui lui donnent une légitimité et lui ouvre des portes ; aujourd'hui à Rennes une expérimentation similaire semble également faire ses preuves (voir encadré). Reste que la modélisation de telles initiatives, qui reposent avant tout sur la spécificité des attentes des jeunes du territoire, est très difficile. D'ailleurs l'ambition même de modéliser les expériences qui fonctionnent pose question, selon Fransez Poisson : « Il y a une expérience qui fonctionne, donc on aimerait la dupliquer ailleurs, c'est une des modalités possibles, mais ça ne peut pas être systématique. Il faut aussi essayer de puiser des exemples dans la recherche universitaire qui peut être un lieu d'expérimentation. Le BAM (voir encadré) est un lieu de recherche, car toutes les associations qui y sont installées sont des associations avec lesquelles on a fait de la recherche, maintenant on vit sur notre terrain ! » L'objectif initial d'atténuer les frontières entre université et vie réelle semble atteint.



© J.L.

L'expérience du BAM

La mise à disposition depuis 2021, pour trois ans, des 2 000 m² d'une ancienne MJC, à Rennes, permet d'accueillir, dans un BAM (bâtiment à modeler), une dizaine de structures associatives, coopératives et solidaires. Elles se mobilisent, chacune de leur côté ou ensemble, pour faire de ce lieu une maison ouverte sur le quartier, avec des animations culturelles et des actions sociales. « On se demande si ça peut être une forme d'animation à côté de la MJC, une forme d'animation pensée à partir des initiatives des jeunes et des habitants », a confié Fransez Poisson.

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

« Est-ce qu'il y a un arrière-plan politique dans les démarches menées à Rennes, comme au BAM ou est-ce simplement un discours de la participation ? » « On ne dit pas qu'on fait de la participation, a répondu Fransez Poisson, au mieux on parle d'engagement, avec des perspectives politiques altermondialistes et antilibérales, mais qu'on ne revendique pas comme ça... En réalité, on transmet beaucoup de choses à travers la débrouille et la nécessité, par exemple, d'aménager le lieu sans moyens particuliers, ce qui fait réfléchir politiquement... » « Comment gérez-vous la question des frontières entre ce qui relève des loisirs et du travail social, a interrogé Laurent Lescouarch, professeur à l'université de Caen. Est-ce que cette porosité fonctionne avec tous les publics ? » « Même si nous relevons de l'économie sociale et solidaire, la coopérative que nous avons créée nous rattache à notre engagement associatif et à notre étiquette éducation populaire, à laquelle nous sommes attachés pour continuer à donner la priorité aux enjeux éducatifs et politiques, a insisté Fransez Poisson. En tous cas, ces expériences peuvent fonctionner avec différents publics, l'important étant d'encourager la mixité, de créer des espaces pluriels. Quand on travaille sur l'exil, on ne souhaite pas réunir uniquement des exilés, par exemple. »

> Témoignages d'acteurs locaux et restitution d'expériences

Les propositions à destination des jeunes Stéphanois, présentées par les centres socioculturels municipaux, d'une part, par les Francas 76, d'autre part, sont venues donner une dimension très locale aux expériences d'éducation populaire exposées précédemment.



© J. L.

La présence à Saint-Étienne-du-Rouvray de six structures de proximité accueillant des jeunes – cinq municipales et une associative – garantit un maillage du territoire communal et permet une grande diversité dans les offres qui y sont décli-

nées. Avec un réel souci de répondre aux attentes des jeunes, à travers des ateliers innovants. C'est le cas du « Ciném'ado » que propose, depuis sept ans, le centre-socioculturel Jean-Prévoist, implanté dans le quartier du Château blanc : collégiens et lycéens originaires de différents quar-

tiers de la ville s'y initient aux techniques d'écriture et de production cinématographique. « C'est l'occasion de faire des séances d'éducation à l'image et d'analyse filmique sur une dizaine d'œuvres par an, a indiqué Samuel Dutier, responsable du service municipal des centres socioculturels et de la jeunesse de la Ville. Depuis trois ans, ils concourent au prix jeunesse pour l'égalité, qui leur a rapporté deux trophées. » Une aventure que ces jeunes préparent consciencieusement et collectivement, qu'il s'agisse de partager sur leur vision de la société ou de construire des discours politiques, pour l'édition 2022 sur le thème « Si j'étais président(e) ». « Sans référence partisane, ça a été une expérience de politisation très intéressante, a analysé Samuel Dutier. Sans être militant, la posture de l'animateur a toujours été, dans ce projet, de les aider à décrypter les sujets, à réfléchir à leurs enjeux, à aller chercher de la documentation, dans l'optique de l'éducation populaire. L'animateur intervient au niveau de la prise de conscience de la place que nous avons dans la société et de ce qu'on veut en faire. »



© J. L.

C'est dans un même état d'esprit qu'interviennent les animateurs des Francas de Seine-Maritime. Animatrice coordinatrice de cette association de l'éducation populaire, Charlène Poisson a présenté trois expériences récentes menées sur le territoire : la coopérative jeunesse de services, le Bafa citoyen et les services civiques dans l'éducation populaire.

Basée sur une organisation démocratique, avec un-e président-e, un-e trésorier-e, un-e secrétaire et des comités techniques, la coopérative jeunesse de service, expé-

rimentée pendant l'été 2022, a mobilisé des jeunes de 17 à 21 ans. Sur les quinze qui ont suivi l'expérience, huit ont signé des contrats les impliquant dans des missions (travaux dans les vergers, entretien de locaux...) proches de ce qui avait été exposé par Fransez Poisson au sujet des coopératives d'adolescents nord-américaines. « Ils ont passé beaucoup de temps à s'organiser démocratiquement, avec des échanges parfois virulents mais toujours riches et constructifs », a expliqué Charlène Poisson. Du choix des missions à l'établissement des factures, ils ont tout géré.

Toute aussi enrichissante, l'expérience du Bafa citoyen menée à Dieppe revêt deux spécificités : financée par la commune, elle demande aux jeunes de s'investir comme animateurs sur le territoire ; fruit d'un partenariat avec le Québec, elle s'est en outre soldée par un échange transatlantique. Là aussi, les jeunes ont été acteurs de leur projet, de la recherche des billets avion et des solutions de logement au choix des visites et constitution des demandes de subventions. Sur les dix jeunes Dieppois qui



© J.-P. S.

ont fait le voyage au Québec à l'été 2022, deux seulement avaient déjà pris l'avion.

Enfin, le dispositif des services civiques dans l'éducation populaire est proposé depuis plusieurs années par les Francas 76, notamment à de jeunes décrocheurs : « Certains s'engagent politiquement sans

en avoir conscience, a souri Charlène Poisson. Quand ils vont, par exemple, défendre avec conviction les droits des enfants. »

Comme Monsieur Jourdain fait de la prose, ils font de la politique – au sens noble du terme – sans s'en rendre compte.

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

« Les animateurs en milieu scolaire sont parfois soumis à des conflits de loyauté, comment peuvent-ils se positionner ? » a interrogé Émilie Dubois, de l'université de Rouen.

« Même si les lignes de conduite des animateurs peuvent différer de celles de l'éducation nationale, dans les Animalins de Saint-Étienne-du-Rouvray, tout le monde partage la même priorité autour du bien-être des élèves, a fait remarquer Charlène Poisson, des Francas 76, et la pertinence des techniques d'animation, y compris en classe, a pu être reconnue, de même que celles de l'Éducation nationale dans les Animalins. »

Assises de l'éducation : qui sont les organisateurs ?

Les Assises de l'éducation sont organisées avec le soutien du laboratoire de sciences de l'éducation de l'université de Rouen, le Cirnef, et avec la participation des membres du conseil consultatif du projet éducatif local : État (DDETS, Éducation nationale), Caisse d'allocations familiales de Seine-Maritime, Confédération syndicale des familles, Association stéphanaise de prévention individuelle et collective (Aspic), délégués départementaux de l'Éducation nationale, l'association départementale des Francas de Seine-Maritime ; Association du centre social de La Houssière (ACSH) et les services municipaux de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Conception, réalisation et impression : service information et communication
Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray | 01/2023

Textes : Isabelle Friedmann | Photographies : Jérôme Lallier, Jean-Pierre Sageot